



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 17 février 2015 — N° 58

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M^{gr} Pierre-André Fournier.

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter l'Association sportive de Laval-Nord division hockey.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club d'aviron de Boucherville.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter M. Pierre Duplessis, récipiendaire du Prix de reconnaissance Essor.

17 février 2015

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant « Touche pas à ma région! Bas-Saint-Laurent » qui se porte à la défense des intérêts régionaux.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de féliciter M. Luc Richer, lauréat Coup de cœur *Le Soleil*/Radio-Canada.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner la contribution exceptionnelle de M. Normand Tellier dans l'industrie horticole du Québec.

Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des scouts et guides 2015.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de souligner les 51 années de M. Émile Bourassa au service de la population à titre de conseiller municipal de Champneuf.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs, partenaires et bénévoles de la 61^e édition du Carnaval de Québec.

À 13 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

17 février 2015

Les travaux reprennent à 14 h 15.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 33 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 33.

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 197 Loi visant à réduire les coûts d'approvisionnement en médicaments au Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 197.

17 février 2015

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Entente en matière d'échange de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Turquie, signée à Québec, le 24 juillet 2014, et à Ottawa, le 15 août 2014, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 766-20150217)

Puis elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente en matière d'échange de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Turquie, signée à Québec, le 24 juillet 2014, et à Ottawa, le 15 août 2014.

(Dépôt n° 767-20150217)

M. Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2013 du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage.

(Dépôt n° 768-20150217)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 novembre 2014 par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) concernant l'obtention d'un permis de garderie pour l'Hôpital général juif de Montréal;

(Dépôt n° 769-20150217)

17 février 2015

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 novembre 2014 par Mme David (Gouin) concernant le financement des programmes de soutien à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées et la modification des lois applicables;

(Dépôt n° 770-20150217)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 novembre 2014 par Mme Vallières (Richmond) concernant la bonification du programme de remboursement de pompe à insuline pour tous les diabétiques de type 1;

(Dépôt n° 771-20150217)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 novembre 2014 par Mme Vallières (Richmond) concernant le remboursement des coûts des travaux de réhabilitation minière de la Mine Québec Asbestos;

(Dépôt n° 772-20150217)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 novembre 2014 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant la modification de la réglementation concernant la fabrication de vin d'origine québécoise;

(Dépôt n° 773-20150217)

La réponse à la question écrite n° 18 concernant la correspondance entre le Commissaire à l'éthique et à la déontologie et le député de Jean-Talon au sujet de son retour à la pratique médicale en 2012, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 octobre 2014 par Mme Maltais (Taschereau).

(Dépôt n° 774-20150217)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 12 février 2015, de M^e Jacques Saint-Laurent, Commissaire à l'éthique et à la déontologie, en réponse à la lettre qu'il a reçue de M^e Ariane Mignolet, directrice générale des Affaires juridiques et parlementaires de l'Assemblée nationale, concernant la décision rendue le 12 février 2015;

(Dépôt n° 775-20150217)

17 février 2015

Une lettre, en date du 3 février 2015, que lui a adressée Mme Lisa Raitt, ministre fédérale des Transports, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 30 octobre 2014;

(Dépôt n° 776-20150217)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Roy (Montarville) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 février 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 777-20150217)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 12 février 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 778-20150217)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les, 28, 29, 30 janvier et les 2, 3, 5 et 10 février 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard des documents intitulés *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 12 février 2015 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 779-20150217)

17 février 2015

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 23, 28, 29, 30 janvier et les 2, 10 et 11 février 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 12 février 2015 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 780-20150217)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 308 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de la politique familiale du Québec.

(Dépôt n° 781-20150217)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Couillard, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 12 février 2015 sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 26, Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics, soit adopté.

17 février 2015

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 69 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 26 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 26 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa profonde sympathie à l'égard du peuple danois à la suite de la tragédie qui a coûté la vie à deux personnes et fait plusieurs blessés;

QUE les Québécoises et les Québécois témoignent de leur solidarité envers les Danoises et les Danois et affirment la primauté des valeurs démocratiques et des libertés et qu'elle réitère l'importance de défendre ces valeurs avec détermination et de lutter contre l'antisémitisme;

Enfin, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en hommage aux deux personnes décédées.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

17 février 2015

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Lamarre (Taillon), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Caire (La Peltrie) présente une motion concernant l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie des technologies de l'information et des communications; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. Lisée (Rosemont) et M. Paradis (Lévis), propose :

QUE, dans le cadre de l'application de la loi sur la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux adoptée par l'Assemblée nationale le 6 février 2015, le gouvernement s'assure de maintenir une gestion régionalisée des problématiques de santé et de services sociaux et, dans ce contexte, conserve les expertises développées par le réseau public et le réseau communautaire;

QU'en ce sens, l'Assemblée nationale demande aux centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) de respecter les mécanismes de concertation et les ententes existantes entre les anciennes agences régionales et les organismes d'action communautaire autonomes;

17 février 2015

QUE l'Assemblée nationale recommande au ministre de la Santé et des Services sociaux de considérer les personnes provenant d'une liste de noms fournis par les regroupements régionaux d'organismes communautaires pour la nomination des membres des conseils d'administration des CISSS pour le profil « Expertise communautaire », au même titre que les représentants des comités d'utilisateurs ou de la communauté anglophone.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE la députée d'Iberville soit nommée membre permanente de la Commission de la culture et de l'éducation en remplacement du député de Borduas;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics;

17 février 2015

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 25, Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 février 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Roy (Montarville).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les libertés et droits fondamentaux reconnus par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne doivent s'exercer dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général des citoyens du Québec;

QU'elle reconnaisse la nécessité de défendre les valeurs que la nation québécoise a choisi de consacrer dans la Charte des droits et libertés de la personne face à l'intégrisme religieux et au radicalisme;

17 février 2015

QU'elle presse le gouvernement de déposer un projet de loi interdisant les expressions qui font le déni des valeurs inscrites dans la Charte des droits et libertés de la personne en faisant la promotion de la haine ou en incitant au mépris et à la marginalisation d'une personne ou d'un groupe de personnes sur la base d'un motif de discrimination interdit;

QU'elle presse le gouvernement de déposer un projet de loi permettant à un tribunal de priver les organisations qui font le déni des valeurs inscrites dans la Charte des droits et libertés de la personne des avantages fiscaux dont elles bénéficient en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Leitão, ministre des Finances, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 17 h 59, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, portant sur le sujet suivant : « L'abolition du programme *Chapeau les filles!* »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. LeBel (Rimouski) à Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, portant sur le sujet suivant : « Le financement des organismes communautaires ».

À 18 h 20, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, soit maintenant adopté.

17 février 2015

À 21 h 29, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 février 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

17 février 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice :

(Vote n° 69)

POUR - 108

Arcand (PLQ)	David (IND)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	(Gouin)	Lessard (PLQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)
Bernier (PLQ)	Deltell (CAQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	(Arthabaska)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Dutil (PLQ)	Massé (IND)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
(Charlesbourg)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
(Jean-Talon)	(Jonquière)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Mégantic)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	(Fabre)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Péladeau (PQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Plante (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	
Daoust (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
(Outremont)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	